

quoi	Commission d'enquête parlementaire AWIPH
quand	Le 23 novembre 2006
où	Parlement wallon
contacts	Philippe Fontaine : 0475/44.23.86 - Jean-Marc Nerinckx : 0478/33.19.14 - Secrétariat : 064/88.24.23

**Par l'entremise de Philippe Fontaine, député au Parlement wallon, le Groupe MR va déposer une proposition visant à instituer une Commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner l'ampleur des dysfonctionnements au sein de l'Agence Wallonne pour l'Intégration de la Personne Handicapée (AWIPH) et d'en déterminer les responsabilités.**

Philippe Fontaine estime étonnant qu'il ait fallu attendre l'incarcération de M. Rovillard et les perquisitions à l'AWIPH pour que les représentants du Gouvernement s'inquiètent de l'opportunité des nombreux voyages effectués par M. Rovillard. Comment se fait-il que ces représentants, qui siègent à l'AWIPH et qui sont en charge de son contrôle journalier, ne se sont pas émus plus tôt de l'impact de l'absence de l'administrateur délégué (la moitié de l'année) sur « *sa capacité à concilier ces déplacements avec l'exercice normal de son mandat* » ?

Dans ce contexte, non seulement il faut se poser la question de la capacité de ces représentants du Gouvernement à piloter, aujourd'hui, une enquête administrative mais il convient encore de s'interroger sur la qualité de leur travail au sein même de l'AWIPH, ainsi que sur leur responsabilité dans ses dysfonctionnements. Il en va de même pour les membres du bureau de l'AWIPH, également chargés de surveiller la gestion journalière, et pour la Ministre de Tutelle, Madame Vienne.

Philippe Fontaine constate encore que, depuis cette législature, le budget prévisionnel de l'AWIPH est systématiquement présenté au Parlement après le vote en séance plénière du Budget régional par le Parlement wallon : dès lors le Parlement n'est plus en mesure d'effectuer son contrôle démocratique.

A ce sujet, il faut savoir que la dotation annuelle de la Région wallonne à l'AWIPH s'élève, pour 2007, à 449,527 millions d'euros, soit 18,133 milliards d'anciens francs, cinq fois le budget de la Société wallonne du Logement ! Il représente encore deux tiers des moyens alloués à Madame Vienne pour l'ensemble de son département !

**Philippe Fontaine (0475/44 23 86)**

---